

L' Histoire de la ville de Sommières remonte aux temps les plus révolus . - les auteurs que nous avons pu consulter ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle fut construit le château et les vestiges dont de nombreux vestiges existent encore . -

Un auteur celui des "Archives des Recollets" dit "ce fut durant le règne des Volces ou Volques en ces contrées que le pont fut bâti sur la rivière du Vidoule aussi bien que trois belles tours sur le haut de la colline pour la défense du pont . -

"Vers le X^e siècle Raymond III comte de Toulouse visitant ses nouvelles possessions et voyant en cette ville de Sommières que par le moyen des trois tours qui il y avait au château les séditeux pouvaient aisement exciter des troubles se révolter et s'en emparer fit raser deux de ces tours et mettre la troisième que l'on voit encore aujourd'hui hors de défense . -

Cette tour sur laquelle on ne remarque aucune trace de restauration se compose d'une grande salle ronde et d'une plate forme supérieure . - dans l'épaisseur du mur un escalier très étroit donne accès à la plate forme . -

Les caisse pluviales se ramassent en plusieurs points de la plate forme et s'infiltrent à travers la route dont la destruction est certaine dans un avenir prochain à moins que des travaux de restauration ne viennent remédier à cet état de choses . -

Le classement de cette tour comme Monument Historique s'impose à notre avis . -

Mais il y a à Sommières une autre tour dite de l'Horloge contiguë à la Mairie et en face du Pont . - Cette tour dont la construction est postérieure de plusieurs siècles est d'architecture gothique , elle est surmontée d'un beffroi et c'est sur cette tour

que se trouve l'horloge qui a été classée dernièrement
d'après ce qu'il m'a été dit. - ce serait au sujet de ce classement
que celui de la Tour aurait été demandé. -

Dans le cas où il y aurait confusion nous sommes d'avis que
la Tour de l'Horloge ayant subi il y a quelques années des
restaurations qui en ont enlevé tout caractère intéressant
son classement ne doit être accepté qu'après celui de la Tour
du château. -

Nous joignons à cette description des cartes postales
représentant les deux tours vues de divers côtés

L'Architecte Ordinaire

François Eustache

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

MONUMENTS HISTORIQUES

DÉPARTEMENT

Jard.

Bureau de l'Architecte en chef

OBJET :

Sommier.
Tour du château.



Paris , le 25 février 1913

gros V

28 FEV 1913

L'Architecte en chef des Monuments historiques
à Monsieur Le Sous-Secrétaire d'Etat
des Beaux-Arts .

suivant les instructions qui lui ont été données,
l'architecte en chef vous signe à l'honneur d'adresser
à l'administration des Beaux-Arts , un rapport
de M. Tur, architecte ordinaire, qui a examiné sur
place la Tour du Château de Sommier, dont le
classement est demandé .

Il résulte de ce rapport que la Tour du
Château mériterait le classement , tandis que la
Tour de l'Horloge , défigurée par des ouvrages modernes ,
n'offrirait pas le même intérêt .

Si la Commission décidait le classement
de la Tour de l'Ancien Château , il faudrait
donc que la désignation ne permettue aucune
confusion avec la Tour de l'Horloge .

L'architecte en chef

J. Cornu

Gard

par M. Paul Baesvilledal
sur le classement de la Tour du
Château de Sommières

17 MARS 1913

Séance du 12 juillet 1913

Classement refusé

Précisette d'un rapport de M. Baesvilledal
Tout architecte ordinaire : Savoir que
la tour du château de Sommières la
quelle qui subsiste, se compose "d'une
grande Salle Voutée" et d'une plateforme
supérieure, dans l'épaisseur du mur un
escalier très étroit permet de gravir la
plateforme".

Il est maladmissible qu'actuellement c'est
ce que l'on rencontre à l'intérieur de la
tour; mais il est certain aussi que cette
tour devrait être divisée en étages par
des planchers dont la hauteur doit
encore être indiquée fait par des corbeaux
supérieurs, fait par des boudins taillants.
Quoiqu'il en soit, nous ne pourrions proposer
le classement de cette tour que comme
ruine, si toutefois votre Commission
juge à propos d'en poursuivre le classe-
ment.

P. Baesvilledal

17 mars 1913.